

Octobre 1970 : 20 ans Entretien avec Jean-Paul Sartre

Jean-Pierre Compain

Numéro 46, automne 1990

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/14978ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Triptyque

ISSN

0225-1582 (imprimé)

1920-9363 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Compain, J.-P. (1990). Octobre 1970 : 20 ans : entretien avec Jean-Paul Sartre. *Moebius*, (46), 7–18.

OCTOBRE 1970 : 20 ANS

Jean-Pierre Compain

*Histoire d'un entretien avec Jean-Paul Sartre
sur «la crise d'octobre» 1970 au Québec.*

Trois mois à peine après ce qu'il est convenu d'appeler «la crise d'octobre», j'avais été mandaté par quelques organisations — dont le MDPPQ (Mouvement de défense des prisonniers politiques québécois) dont j'étais le président d'alors —, afin de recueillir les impressions et les propos de Sartre sur ces événements douloureux.

Ce matin là, le 2 janvier 1971, parti de La Rochelle, j'eus très peur de ne jamais parvenir jusqu'à lui. La route, verglacée par plaques, m'avait occasionné un accident grave, à tel point que le véhicule bien endommagé fut laissé à Poitiers. Comme je n'avais ni blessure ni traumatisme, je pus continuer ma route jusqu'à Paris, par le train. Il était donc écrit que je devais malgré tout rencontrer Jean-Paul Sartre.

Avec plus d'une heure de retard, je me trouvais donc à la porte du maître avec un ami dont je tairai le nom par probité. En effet, je ne l'ai pas revu depuis des années et je ne sais pas s'il serait d'accord pour faire mention de son nom aujourd'hui en ces circonstances.

Une première expression de chaleur humaine intense nous envahit à la poignée de main très amicale de Sartre. Puis une sensation très nette d'extrême simplicité, jusqu'au dépouillement physique. Point d'habit cravaté ou de fauteuils rembourrés — mais oui, mes souvenirs ne me trahissent point —, des caisses de livres en bois, éparpillées ça et là et sur lesquelles nous nous assîmes durant toute l'entrevue. Et des livres, des livres en tous sens et *à tous étages des pièces*. Une autre impression de dépouillement extrême nous saisit à nouveau. Rien de bourgeois, de parvenu, rien de la vedette qu'il était ne s'affichait. Seule la nudité de l'humain, du philosophe, du penseur.

L'entrevue sur bande vidéo fut continue. Elle se déroula comme un film. Sartre semblait très au courant de la situation au Québec dans son ensemble et dans ses moindres détails. Il situa très bien «la crise d'octobre» dans l'histoire des mouvements d'indépendance, l'assimila surtout aux mouvements de libération d'Amérique latine et aux luttes des minorités noires d'Amérique du Nord, avec cependant la réserve suivante : il s'agissait d'un pays riche, le Québec!

Oui, donc, à une indépendance totale et sociale du Québec par rapport au Canada et aux États-Unis. Nous partagions totalement cette analyse fine, réfléchie, percutante, documentée.

Quant au moyen d'y parvenir — la lutte armée —, que le défunt maître de pensée nous excuse : le Québec est un pays démocratique qui ne requiert pas la violence élitiste d'un petit groupe, même felquiste.

Je pense, et je ne crois pas être le seul à le croire, que lorsque la masse le sentira le Québec naîtra, lorsque cette masse le voudra le Québec deviendra! Néanmoins, pour votre témoignage lucide et émouvant, merci monsieur Jean-Paul Sartre!

Entrevue avec Jean-Paul Sartre

Sujet : La situation de répression et d'injustice sociale*

Compain — Le Québec est au point déterminant de son évolution politique et votre intervention est justement une partie du combat que nous menons. Voulez-vous souligner les raisons particulières de votre intervention à ce moment précis?

Sartre — Ces raisons sont tout simplement ce qui se passe actuellement au Québec. Autrement dit, il semble que maintenant on puisse comprendre ce que signifie le colonialisme, quelque chose à jeter le masque. On peut voir là une répression, dans le sens même de ce qui se passe actuellement là-bas, et l'on peut voir en même temps que ce type de répression on le trouve dans beaucoup d'autres régions, aussi bien aux États-Unis, aussi bien en France, même sous une autre forme, et par conséquent on constate qu'il s'agit à la fois d'un combat particulier et à la fois d'un combat mené comme le nôtre, comme celui des forces révolutionnaires aux États-Unis et donc que la solidarité entre ces mouvements est la chose qui s'impose.

C. — Nous voulions parler avec vous de cette oppression et vous demander quel lien on fait entre ce qui se passe chez nous au Québec et les phénomènes semblables ailleurs dans le monde capitaliste et surtout aux États-Unis?

S. — Nous avons nous aussi, les Français, nos groupes d'action; actions qui ne sont pas armées mais qui existent et ces groupes sont poursuivis par la répression d'une manière quelquefois très forte. Par exemple, Alain Jeismar a été condamné à trois ans de prison dont un an et demi donné par la Cour de sûreté, *i.e.* un tribunal d'exception créé pour d'autres motifs à l'époque de l'OAS mais qui ne demeure que pour organiser la répression sur les formes (sic), sur toutes les forces révolutionnaires. Ce qu'on appelle les gauchistes, ce sont des gens qui sont par principe actuellement soumis à la répression. Donc, nous avons là un certain nombre d'aspects de la répression qui sont les mêmes. D'où cela vient-il? Ça vient précisément de ce qu'une nouvelle forme de combat s'est constituée un peu partout et cette forme de combat est précisément une forme

de courage violent aussi bien aux États-Unis que chez nous; il y a des forces révolutionnaires qui considèrent qu'il n'y a pas d'autres manières de changer la situation que la violence, contre cette violence le capitalisme, la société capitaliste organise une répression visible qui n'est pas autre chose que la mise à vue de tous de ce qui existe toujours. Autrement dit, une société capitaliste n'est pas simplement une société d'exploitation mais toujours une société d'oppression et l'oppression se transforme à certaines périodes en répression et c'est ce qui se passe à peu près partout, tant au Québec par exemple où le fait que les Québécois n'aient le contrôle que de 12% de leur économie est évidemment une oppression; le fait que le chômage atteigne des proportions est aussi une oppression, et si alors des forces québécoises se dressent contre cet état de fait alors nous trouvons la répression (l'oppression se transforme en répression). En France, par exemple, on voit très clairement comment l'oppression se change en répression dans les milieux ouvriers. Si vous avez, comme par exemple l'autre jour, séquestré un patron ou des cadres, on vous renvoie, on vous licencie. Onze personnes viennent d'être licenciées. Mais ces licenciements, ils peuvent toujours les faire, ils ont toujours les moyens de les faire, les patrons, et vous avez donc là quelque chose qui est répressif, dans cette affaire, mais qui n'est pas autre chose qu'un droit d'oppression qu'ont toujours les patrons. Ils auraient pu les licencier pour d'autres motifs, un mois avant qu'ils les licencient; maintenant, ça représente la même chose. Seulement c'est visible, c'est manifeste cette fois, ils les renvoient à cause de la séquestration.

C. — Alors, la répression, c'est justement le signe de la lutte des classes?

S. — La répression c'est un signe simplement que les classes exploitées et opprimées se sont rendu compte de l'oppression et elles commencent à se dresser. Alors, à ce moment-là, l'oppression se change en répression et c'est par conséquent enfin, si vous le voulez, un signe de la lutte des classes, d'un certain moment, d'un certain niveau de cette lutte des classes.

C. — Jusqu'où peut nous mener justement cette propulsion du système capitaliste? À la fascisation? Jusqu'où ça peut aller?

S. — Ça peut aller jusqu'au fascisme proprement dit ou jusqu'à des formes qui ressembleront à du fascisme. On voit très bien comment chez nous en France, par exemple, petit à petit des lois interviennent qui sont des lois qui commencent à devenir fascistes. Par exemple, il y a une loi qu'on a votée sans en parler à personne, sans que les journaux en disent quoi que ce soit, sans plus chercher à l'analyser et qui consiste à permettre aux policiers quand ils veulent, de nuit ou de jour, d'entrer dans des appartements et de perquisitionner dedans. Cette loi est faite soi-disant contre les gens qui ont des drogues, mais pratiquement n'importe qui peut être perquisitionné dans ces conditions, et d'une manière parfaitement normale. Eh bien! Vous voyez petit à petit ces lois : il y a eu d'abord une loi qu'on appelait une loi anti-casseurs, qui est également une loi absolument illégale, si je puis dire, et puis maintenant, il y a cette loi, et on peut en constituer un certain nombre. Ce qu'il y a dans tous les lieux où la nouvelle lutte se déploie, c'est que la bourgeoisie est à court d'une idéologie. Elle ne peut opposer à ce mouvement une idéologie qui puisse encore amener un défaitisme chez les gens, alors elle se défend à coup de lois nouvelles. Vous avez votre loi nouvelle, l'utilisation curieuse de la loi des mesures de guerre, puisque ça semble indiquer très clairement que vous, les Québécois, n'appartenez pas au Canada puisque vous êtes considérés comme des insurgés et des guerriers, et alors des prisonniers de guerre. C'est absolument admirable de penser que le Canada déclare qu'un homme arrêté au Québec est un prisonnier de guerre, c'est donc un combattant, il n'appartient donc pas à la même nation, il n'appartient donc pas à la même société. C'est une manière de dire clairement que les Québécois sont colonisés, c'est une des choses qui m'apparaît le plus frappant.

C. — Revenons, si vous voulez, à ce qui se passe au Québec. Vous connaissez la loi qui est à la base de l'arbitraire et de la violence policière chez nous. Quels sont les rôles et les effets juridiques, politiques et idéologiques de

l'extension des pouvoirs policiers hors des limites juridiques traditionnelles, c'est-à-dire qui mettent fin à la démocratie et aux libertés civiles?

S. — Eh bien! Je viens de le dire, je crois; le rôle est précisément de supprimer, de mettre en suspens toutes les lois démocratiques qui donnent, soulignons-le bien, une liberté formelle, car je crois que cette liberté formelle, elle a malgré tout un sens; c'est un sens du pouvoir : ne pas être arrêté n'importe quand et n'importe comment. Et c'est précisément ce qui, actuellement, gêne les gouvernements, partout où l'on peut on fait des arrestations arbitraires. La meilleure méthode pour les légitimer, c'est évidemment de passer des lois. Or, la plupart des lois qu'on passe à l'heure qu'il est, en France par exemple, ou au Canada, c'est une loi qui dit «n'importe qui n'a plus aucune liberté, et ça c'est légal»; c'est ce qui se passe au Québec, n'est-ce pas?

C. — L'intrusion aussi du pouvoir politique dans le pouvoir judiciaire...?

S. — L'intrusion du pouvoir politique dans le pouvoir judiciaire est patente. Ici, évidemment, en France par exemple, il est évident que tous les jugements de la Cour de sûreté de l'État sont des jugements qui sont dictés par le gouvernement; il n'y a qu'une fois où il ne l'a pas fait, c'est pour les houillères, parce que là les circonstances étaient autres, mais toujours elle a donné ce que le gouvernement lui demandait en y ajoutant cette petite chose très simple, qu'elle supprimait ou pour la vie ou pour vingt ans les droits civiques. Ce qui est les droits civiques, ce qui est évidemment complètement absurde et qui ne s'est jamais fait : que vous preniez quelqu'un en train de distribuer «La Cause du Peuple» dans une rue; il était coupable de «reconstitution de ligue dissoute»; à ce moment-là, il passait devant la Cour de sûreté de l'État, et il y en a un qu'on a pris avec deux «Cause du Peuple» dans sa serviette : il a perdu ses droits civiques, c'est-à-dire qu'il n'a plus la possibilité d'être le tuteur d'un de ses neveux si le père est mort dans un accident. Alors, de toute manière, il s'agit donc en effet, actuellement c'est clair étant donné que c'est la culture même et l'idéologie même qui sont en cause à un certain niveau (naturellement, il s'agit de beaucoup d'autres

choses) et qu'il n'y a pas la possibilité d'une culture de remplacement pour la bourgeoisie, de remplacer alors les anciens réducteurs classiques par la loi; et des lois qui n'ont vraiment aucun sens : il n'y a qu'à regarder une seconde; et alors la rétroactivité de la loi est une chose également dont on s'est toujours défendu depuis qu'on a constitué des lois démocratiques; ce qui est chez vous, ça marche parfaitement, on pourrait dire aussi que chez nous aussi ça marche un peu, à propos de la «Cause du Peuple»; enfin, la rétroactivité de la loi, c'est une chose qui a toujours été refusée partout; pour qu'on la fasse, c'est bien précisément qu'on n'a plus les moyens de trouver d'autres solutions. Il faut donc considérer que, dans tous les cas, il y a une loi à envisager; la minorité oppressive et répressive se sent en danger parce que les réactions anciennes ne sont plus possibles.

Alors on fabrique des lois, parce que précisément c'est au centre qu'elle est actuellement attaquée, au centre, c'est-à-dire au niveau même où il y avait une culture, culture bourgeoise, c'est là qu'elle est attaquée; donc elle ne peut rien donner en échange, alors elle fait des lois.

C. — Justement, est-ce qu'on ne peut pas dire que cette minorité-là qui fait ces lois, évidemment, n'adresse pas cette loi à ...

S. — Bien entendu, il est évident que les soldats qui sont au Québec actuellement ne sont pas là pour défendre les ouvriers, par exemple. Il est clair que c'est uniquement la petite minorité d'Anglo-Saxons ou de Québécois français, mais liés pour leurs intérêts à ces gens-là, qui sont protégés par l'armée. Personne ne pense, malgré ce qu'a écrit ou dit Trudeau ou je ne sais qui, qu'on va enlever un ouvrier qui sort de son usine, ça n'a absolument aucun sens. Il est bien évident que ceux qu'on pourrait enlever sont des députés, des gens qui votent dans le sens des intérêts anglo-saxons ou bien des ministres, ou bien des Anglo-Saxons eux-mêmes.

C. — Mais, au fait, les porte-parole des travailleurs, comme Michel Chartrand, ont été politiquement kidnappés...

S. — Il est évident, si je comprends bien, qu'on n'a arrêté aucun des FLQ dans les premières 300 arrestations,

mais simplement des gens de gauche qui sont révolutionnaires et des travailleurs.

C. — Justement, quelles sont plus précisément les forces que cette répression vise au Québec à l'heure actuelle?

S. — Eh bien! je crois que sous la couleur de viser uniquement le FLQ, elle vise toutes les forces qui pourraient, je dis bien qui pourraient être, certaines le sont déjà, d'autres se radicalisent, qui pourrait être révolutionnaires, c'est-à-dire à la fois, dans votre cas, nationalistes et socialistes.

C. — Justement, dans la conjoncture spécifique du Québec, on est obligé de tenir compte de la question nationale qui s'exprime dans la volonté d'indépendance du Québec. Or, quel lien voyez-vous-entre la libération nationale et le socialisme au Québec?

S. — Eh bien! si vous estimez que la libération ne peut pas être accompagnée du socialisme, elle n'existe plus, puisqu'elle existera sur un plan formel, mais il restera toujours les mêmes capitalistes qui sont toujours des Anglo-Saxons et, par conséquent, vous retrouverez exactement la même société avec simplement le nom de Québec qu'on aura bien voulu lui donner. Mais la seule manière qu'il soit vraiment indépendant, c'est qu'il rompe avec le système de production et de distribution qu'il y a dans ce pays. Autrement dit, qu'il nationalise les banques ou les entreprises, c'est-à-dire en grosse majorité les entreprises anglo-saxonnes; on ne peut pas concevoir que l'indépendance se manifeste autrement et réciproquement, si vous voulez. Si nous admettons le Québec mûr pour ces nationalisations ou pour ce socialisme, il est bien évident qu'il se trouve du même coup, s'il n'est pas écrasé par les forces des États-Unis, il se trouve du même coup indépendant, puisque c'est lui qui a son socialisme et sa révolution, les deux choses ne peuvent qu'aller ensemble, on ne peut pas imaginer un nationalisme qui soit autre. Sinon alors, bon! la récupération par les classes moyennes du capitalisme finalement des capitaux et des entreprises, ça se fait un petit peu toujours; par exemple, il y avait un mouvement à Cuba, avant la révolution, où on voyait qu'il y avait un peu plus de gros

propriétaires qui étaient à la tête de l'industrie, de gros propriétaires cubains. Ça arrive mais ça n'amène rien, parce que, au fait, le système par lequel ils sont coincés devient plus compliqué, mais ça revient de toute façon au même : les capitaux sont où ils sont et il est évident que tant qu'on reste dans ce domaine, nous avons affaire à une colonisation des pays comme le Québec.

C. — Dans ces cas-là, comme celui du Québec en particulier, est-ce qu'on ne peut pas dire qu'il peut y avoir un nationalisme qui soit révolutionnaire?

S. — Oui, en ce sens que les deux ne font qu'un. Ça dépend très évidemment des circonstances; il y a des lieux où nous ne trouvons pas la même chose, nous pourrions trouver un nationalisme sans idée révolutionnaire, c'est arrivé; mais en ce qui concerne le Québec, étant donné la situation économique du Québec, on ne peut pas concevoir un nationalisme séparé de révolution socialiste.

C. — Mais comment serait possible un Québec indépendant et socialiste en Amérique du Nord? Comment ce sera possible?

S. — Ça je crois que vous ne le savez pas vous-même... c'est pas moi qui vais vous le dire... Tout ce que je peux dire, si vous voulez, le Québec ne peut pas jouer sa partie seul, il faut évidemment qu'il s'allie aux forces révolutionnaires qui sont aux États-Unis même, et aussi qu'il s'allie aux forces d'Amérique latine, parce qu'en Amérique, les états ne sont pas tout à fait sur le même plan que le Canada; il y a de grosses différences, mais il reste la même chose, c'est une volonté d'indépendance par rapport aux États-Unis. Donc la partie qui se joue, c'est une partie qui ne peut pas se jouer seulement au Québec, par exemple.

C. — Quelle est la forme de la lutte précisément qu'on doit prendre en Amérique du Nord pour arriver au socialisme?

S. — Eh bien! tous les groupements dont nous avons parlé jusqu'ici, et contre lesquels sévit la répression, sont des groupements qui sont convaincus qu'on ne peut pas faire la révolution sans violence, comme on dit. Toutes les formes actuelles de lutte ont compris que le réformisme en général, le progressisme en général n'étaient plus possibles

parce que, précisément, la bourgeoisie ne le veut plus. Il n'est pas question que vous obteniez d'une manière progressiste l'indépendance socialiste au Québec, ça n'a pas de sens, on peut bien l'imaginer. Donc, il faut évidemment que ce soit à l'intérieur de la violence, je ne dis pas ça de gaieté de coeur, c'est ainsi, c'est ainsi partout; on ne peut pas concevoir, à l'heure qu'il est, des forces révolutionnaires qui ne soient pas des forces qui veulent agir.

C. — Donc pour avoir la paix, il faut faire la guerre aux faiseurs de guerre...?

S. — Oui, il n'y a pas d'autres solutions : sans cela, ce sont eux qui nous la feront.

C. — Dans un sens tactique et connaissant l'état répressif au Québec, que pensez-vous de l'efficacité temporaire d'une lutte pour le rétablissement des libertés démocratiques? En démocratie libérale précisément, quelles voies suivre...?

S. — À mon avis, c'est évidemment un but qu'on doit se proposer puisqu'il y a des hommes en prison. Mais il m'apparaît d'une part que la démocratie dont vous avez joui est une démocratie toute formelle et que, après ce qui vient de se passer, on voit qu'on peut la supprimer en vingt-quatre heures. Si vous gagnez votre lutte, vous serez déjà tout à fait ailleurs. Autrement dit, vous devez lutter sans doute pour obtenir la libération de vos camarades, vous devez lutter pour qu'on ne puisse pas arrêter n'importe qui n'importe quand. Mais si vous gagnez, vous serez plus loin; vous serez plus loin parce que vous ne pouvez pas vous arrêter à ça : demander le retour des choses qui ont eu lieu, c'est absolument nier les choses qu'il y avait avant. C'est une chose absolument impossible et vaine.

C. — C'est faire le jeu du système...

S. — C'est faire le jeu du système, parce que le système vous le donnera dans six mois, lorsqu'il aura mis en prison un certain nombre de gens. Là, il rendra les libertés démocratiques que vous aviez, c'est pas le problème. Cette liberté consiste précisément pour beaucoup d'entre vous à vivre beaucoup moins bien que les Canadiens anglais; mais ça, il vous la rendra cette liberté-là vous l'aurez... vous l'aurez de nouveau dans six mois, dans un an, si vous vous

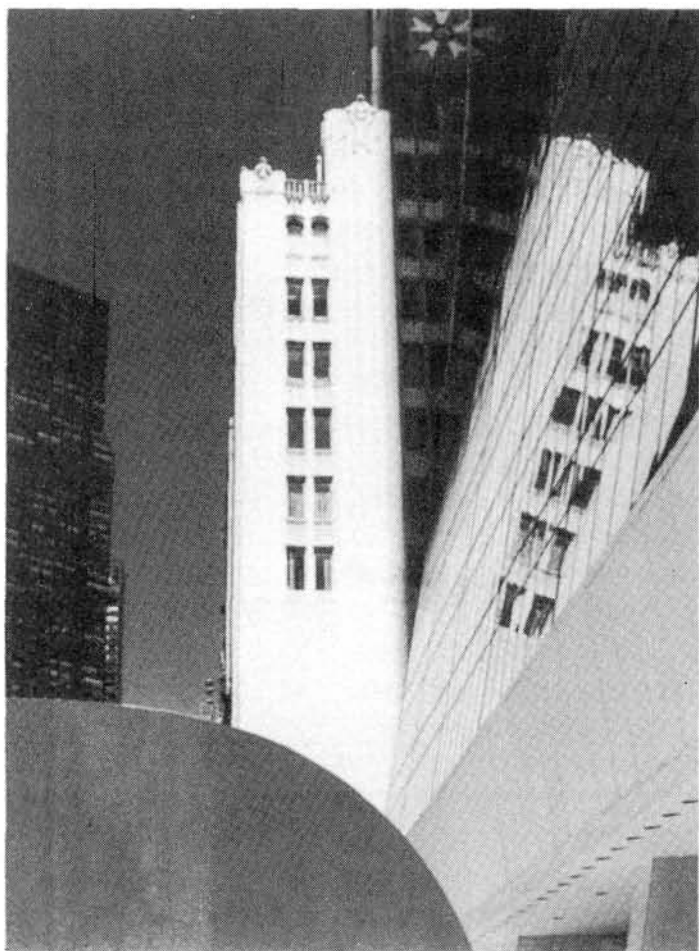
tenez bien tranquilles. Mais ça ne me paraît pas la solution qu'il faut.

C. — Une massive politisation des travailleurs peut aider aussi à la révolution...

S. — Ça c'est évident, mais ce sont vos problèmes, et je ne veux pas...

C. — Jean-Paul Sartre, vos propos et votre condamnation de la répression et du système d'oppression que nous avons au Québec nous confirment dans le fait que nous menons un combat en même temps que d'autres forces qui visent à la libération des travailleurs partout dans le monde.

* Tiré de *Deux mai*, le 28 janvier 1971, pp. 9-11.



Patrick Clémence